

Trois mois de redressement judiciaire pour Ronal

by Usine Nouvelle - jeudi, juillet 08, 2004

<https://www.correspondances.fr/trois-mois-de-redressement-judiciaire-pour-ronal/>

Le tribunal de grande instance de Sarreguemines (Moselle) a fixé à trois mois la période de redressement judiciaire de Ronal, spécialiste des jantes en aluminium qui emploie 163 salariés à Sarreguemines.

Le tribunal rendra le 27 juillet sa décision quant à l'extension du plan social aux biens propres de Gabriel Kochanowski, directeur du site, et de Ferdinand Speckert, président du directoire de Ronal.

L'intersyndicale soupçonne le groupe Ronal (415 millions d'euros de chiffre d'affaires estimés, 3.000 salariés dans le monde) d'orchestrer depuis un an une délocalisation sauvage du site mosellan vers ses usines de Pologne. Le défenseur de l'entreprise invoque pour sa part la récession du marché automobile et la perte d'un gros client pour justifier la cessation de paiement de l'usine de Saint-Avold.